

Procès-verbal de l'assemblée sectorielle Pommes de terre du 01/06/2015- version définitive

I. Identification du document :

Type de document	PV
Titre du document	PV de l'Assemblée sectorielle Pommes de terre du 01/06/2015 - version définitive
Responsable de la préparation du document	Marc Schaus, Hélène Louppe
Date de publication	Décembre 2015
Validé par	L'assemblée sectorielle du 20 octobre 2015
Annexe(s)	<u>Annexe 1</u> : liste des participants à l'assemblée sectorielle <u>Annexe 2</u> : Analyse des résultats de la consultation des producteurs de pommes de terre <u>Annexe 3</u> : exposé de l'APAQ-W <u>Annexe 4</u> : exposé des services d'avertissement du Carah

I. Ordre du jour

1. Désignation du Président de séance et validation de l'ordre du jour
2. Information brève sur le fonctionnement du Collège des Producteurs
3. Validation du procès-verbal de l'Assemblée sectorielle précédente (10 septembre 2014), actualités et état de mise en œuvre des priorités du secteur
4. Actions de promotion de pommes de terre wallonnes 2015 par Luc Roisin
5. Saison 2014 et actualité 2015 le point sur les maladies cryptogamiques par Lionel Hanuise
6. Avis sur les contraintes technico-économiques pour lesquelles le secteur souhaite prioritairement des réponses de la recherche et/ou de l'encadrement, sur base des résultats de l'enquête pour laquelle vous avez été sollicité
7. Divers.



II. Désignation du Président de séance et validation de l'ordre du jour

Monsieur Christophe Dumont de Chassart est désigné Président de séance et l'ordre du jour est validé sans modification.

III. Information brève sur le fonctionnement du Collège des producteurs

Un règlement d'ordre intérieur est en cours d'approbation au niveau du Gouvernement wallon. Une charte qui synthétise le règlement d'ordre intérieur est disponible sur le site internet du Collège des Producteurs.

Les représentants du secteur sont élus pour trois ans. Les premiers représentants ont été élus en interne par le Conseil de filière. Mais au niveau de la charte, il a été décidé qu'une élection ait lieu tous les 18 mois ; la prochaine élection aura lieu à la 3^{ème} assemblée sectorielle prévue en septembre-octobre 2015: deux mandats doivent être remis en jeu. Les candidats peuvent se représenter 3 fois. L'élection se fera au consensus ou à la majorité simple.

IV. Validation du procès-verbal de l'Assemblée sectorielle précédente (10 septembre 2014), actualités et état de mise en œuvre des priorités du secteur

Le procès-verbal de l'Assemblée sectorielle précédente est validé sans modification.

Actualités et état de mise en œuvre des priorités du secteur des Pommes de terre.

Pérennisation des financements du centre de pilote.

Une réunion avec le centre pilote a eu lieu il y a 2 semaines avec l'administration et le cabinet du Ministre René Collin. D'une part, les budgets de 2015 restent inchangés, il n'y aura pas de diminution. Par contre concernant la pérennisation des centres pilotes en 2016, il n'y a pas encore d'avancées significatives, ni d'agenda défini. Il n'y a pas d'accord pour 2016.

Il est temps d'y travailler si on veut un financement correct car il faudra peut-être des textes législatifs. Le Cabinet et l'Administration s'engagent à avancer sur ce sujet. Le Collège peut faire des propositions concrètes mais il y a plusieurs alternatives possibles et ce n'est pas au Collège de prendre la décision. Une adaptation différente du secteur est souhaitable et souhaitée.

Il faut mentionner que les finances publiques n'augmentent pas, les budgets de l'encadrement n'est plus indexé or le personnel acquiert de l'ancienneté. Le budget s'élève approximativement pour l'encadrement à 7 millions d'€ et pour la recherche à 25 millions d'€, ce qui est plus faible que les investissements publics équivalents dans les pays voisins.



Bien que le nombre de cotisants producteurs de pommes de terre soit relativement élevé, cela n'est pas suffisant pour couvrir le bon fonctionnement des structures d'encadrement pour le futur. Une des solutions seraient que la cotisation pour les producteurs soit généralisée. Une communication vers le secteur sera nécessaire : car certains, notamment ceux qui n'ont pas de repreneurs se sentent moins concernés. L'idée semble bonne à condition que tout le monde y participe et de manière équitable.

- En France, la profession gère les finances des différents services.
- Aux Pays-Bas, la porte est ouverte aux privés. 50% des taxes sont perçues pour la recherche et l'encadrement.
- En Allemagne, le système est mixte, financement public de base, services spécialisés (visites de terrain,...) payant (le prix est standardisé à 80€/visite).

Christophe Dumont de Chassart suggère la mise en place d'incitants fiscaux pour alléger la note. Il est également proposé que le secteur privé cofinance l'encadrement tout en étant vigilant quant à l'indépendance et la neutralité des conseils et de la recherche.

Le renouvellement des financements des centres pilotes et également des services d'avertissement sont régis par des conventions qui arrivent à échéance à des dates différentes. Pour les avertissements, l'échéance budgétaire est en septembre : actuellement sans précision sur le renouvellement.

Dossier « Les coulées de boue »

Hélène parle du dossier de presse « Les coulées de boue. Il n'y a pas encore eu de retour de la presse grand public à cause des conditions climatiques clémentes (absence d'orages). Cependant l'émission « La Clé des champs » fera un reportage qui sera diffusé le samedi 13 juin sur la RTBF.

Hélène nous informe que la « Clé des champs » souhaite rendre compte de la réalité du terrain. Cette émission touche le grand public mais est diffusée le WE sur de créneaux horaires de faible écoute.

La communication vers le citoyen sera mise en place rapidement à travers notamment les médias locaux grand public

Actions de promotion

Luc Roisin de l'APAQW présente les différentes actions de promotion menées. La présentation est disponible en annexe.

Saison 2014 et actualité 2015 : le point sur les maladies cryptogamiques

Enquête sur les contraintes technico-économiques et orientations de la recherche et de l'encadrement en réponse à ces constats.

Le Collège a reçu plus de 800 questionnaires toutes spéculations confondues. Hélène rappelle que les enjeux sont importants pour la recherche et l'encadrement pour les 3 prochaines années à venir. Il est nécessaire que l'assemblée valide les priorités.

15 producteurs ont répondu à l'enquête. Il y a plusieurs raisons à ce faible taux de participation: le Conseil de filière n'avait plus de permanent depuis quelques années, contrairement aux autres spéculations, le Collège des Producteurs ne dispose pas encore d'une base de données étoffée pour le secteur des pommes de terre. C'était



également une période très chargée pour les agriculteurs. La pomme de terre est rarement une spéculation principale, les agriculteurs ont d'abord complété le questionnaire « grandes cultures », « horticulture » ou « production animale » et n'ont pas nécessairement complété un autre questionnaire. Enfin, les agriculteurs avec des pommes de terre sous contrat se sentent moins concernés par la recherche et la vulgarisation dans ce domaine.

De manière transversale, les agriculteurs souhaitent que la recherche reste neutre par rapport aux firmes privées. La recherche doit également être plus transversale, avoir une vision globale d'un secteur ou d'un autre.

Rendre disponible les données plus précises, plus personnalisées et plus localisées (à la parcelle,...).

Recherche et encadrement :

Trois thèmes ressortent nettement comme prioritaires : 1) la santé végétale-phytopathologie ainsi que les avertissements, 2) la génétique et la sélection variétale, 3) la rentabilité et les coûts de production.

La rentabilité et les coûts de production

On a besoin d'améliorer la performance. On n'a pas assez de maîtrise sur le marché. Il faut aussi connaître ses coûts de production. En agriculture, certains ne font pas l'exercice pour leur ferme : la rentabilité c'est parfois faire prendre conscience des coûts. Il faut faire de l'info, le message ne passe pas chez certains. Les agriculteurs convaincus font déjà quelque chose, il faut sensibiliser les autres, cela pourrait être une thématique transversale à plusieurs secteurs.

En ce qui concerne la spéculation végétale, il existe très peu de comparaison de rentabilité entre les spéculations. Comment analyser et faire les bons choix ? Cela manque dans l'aspect de la rentabilité.

Il existe de nombreux services de comptabilité, il y a une masse d'infos qui ne sont pas suffisamment utilisées. Il y a un manque de vulgarisation de ces informations comptables.

La santé végétale-phytopathologie et les avertissements

La génétique et la sélection variétale

Le problème majeur du secteur pomme de terre est le Mildiou. Cela concerne à la fois la phytopathologie et la sélection variétale.

La recherche contre le mildiou est une priorité, ce en lien avec la qualité des données issues des structures d'avertissement : traiter 15 fois par an, ce ne sera plus possible, il faut maintenir un sol vivant. Il existe peu de variétés résistantes. La recherche précise qu'on commence à voir des obtentions plus résistantes, mais il faut les mettre en valeur, avec un bon rendement et qui possèdent les caractéristiques intéressantes pour la consommation en frais et pour l'industrie. C'est un travail permanent et de longue haleine pour avec une souche de mildiou va se détourner et il faudra continuer la recherche pour lutter contre cette maladie.

Au Pay-bas les résultats du projet de recherche sur des variétés de pomme de terre cysgénique résistantes au mildiou seront présentés à WAGENINGEN en Septembre : le CRA-W sera présent .

Il faut consolider les projets de recherche qui existent déjà.



Les 3 priorités sont validées à l'unanimité.

Transformation, développement et valorisation de produits

En ce qui concerne la valorisation, l'agro-industrie possède et gère une bonne partie de la valorisation de la PDT et impose ses conditions aux producteurs.

Environnement :

L'environnement redevient transversal. Les agriculteurs sont conscients de l'importance à accorder à l'environnement (ex : bio-contrôle).

V. Divers.

Au vu des intérêts communs des secteurs pdt et grandes cultures, l'éventualité d'une fusion des Assemblées Pommes de terre et grandes cultures est posée. La volonté est de maintenir le secteur en spécificité, il faut garder l'identité mais comme ce sont les mêmes producteurs qui sont souvent concernés par ces deux assemblées, il est proposé de tenir en même temps l'Assemblée sectorielle Grandes Cultures et Pommes de terre.

La prochaine Assemblée Sectorielle aura lieu en septembre-octobre. La thématique de l'exposé de la prochaine réunion pourrait être orientés vers les aspects économiques.

La prochaine réunion du Collège des producteurs se tiendra le 19 juin 2015.



ANNEXE 1/ Liste de présence

Producteurs	Non producteurs
<ul style="list-style-type: none"> - Yves-Marie Debruyère - Victor Dejardin - Baudouin De wulf - Bruno Dewulf - Christian Ducatillon - Christophe Dumont de Chassart - Guibert Dumont de Chassart - Joseph François - Robert Masson - Céleste Wéra 	<ul style="list-style-type: none"> - Jean-Pierre Destain - Lionel Hanuise - Pierre Lebrun - Luc Roisin - Jean-Louis Rolot - Joseph François - Hélène Louppe - Marc Schaus